

**Délibération 2021/18**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**

**Séance du 28 mai 2021**

Date de la convocation : 20 mai 2021

Date d'affichage : 20 mai 2021

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**Objet de la délibération : RETROCESSION VOIRIE ET ESPACE PUBLIC – LOTISSEMENT PASTEUR**

L'an deux mil vingt et un et le vingt huit mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des mariages, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

**PRÉSENTS** : M. BILHAC - E. BONAFE –B. CASTES - B. DEL ROX - G. GUIZIOU – M. HUGOL- S. JEUNET – P. LOUX –I. SILHOL - S. SILHOL - P. SOULAIROL - C. VIDAL - D. ZARAGOZA

**ABSENTS excusés** : E. BONNIOL - C. NOHARET -

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Monsieur ZARAGOZA présente au Conseil Municipal une demande de rétrocession de la voirie et des espaces publics au lotissement Pasteur (rue de la Lucques) à la commune.

Il informe le Conseil que les travaux du lotissement sont conformes.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

**DECIDE à l'unanimité de prendre la voirie et les espaces publics du lotissement Pasteur.  
AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Et publication ou notification le